

Accès au Document de présentation

Document élaboré pour introduire la discussion de la plénière du 19 novembre 2005

Pour faire part de vos commentaires et suggestions, utilisez le [sujet de discussion ouvert sur le forum](#). Le collectif d'animation du 8 octobre a fait émerger des points d'accord, qui restent à valider, lors de la plénière du 19 novembre :

- Les auditions ne seront(aient) pas publiques pour ne pas défavoriser les auditeurs, et protéger la solennité du moment de l'audition, qui ne doit être confondu ni avec un tribunal, ni avec un meeting politique. La présence d'un public risquerait d'encourager les audités à se comporter comme des « bêtes politiques », à se donner en spectacle.
- Pour des raisons de coût et d'efficacité, les auditions se dérouleraient par « bloc de 3 jours successifs », avec 2/3 auditions réalisées par journée par des panels d'auditeurs tournant (chaque panel auditionnant une fois par jour)
- Nous auditionnerons deux catégories d'acteurs : femmes et hommes politiques (soit, d'ici mi 2007, exclusivement des candidats à la candidature présidentielle) ; acteurs et actrices du débat public (comprenant des représentants de mouvements sociaux, de syndicats, d'associations, d'ONG, des intellectuels...)
- Ces deux catégories d'acteurs et d'actrices ne seraient pas auditionnés sous le même protocole : nous assurerions le même traitement visuel et formel aux politiques et nous nous montrerions plus souples avec les acteurs du débat public (lieu, durée, nature de l'audition...)
- Si le budget le permet, les auditeurs seraient de trois types : membres de Voter Y et de mouvements sociaux ; chercheurs (sociologues, économistes, historiens, philosophes...) ; panel de citoyens (partie réalisée avec le concours de plusieurs laboratoires de recherche et de leurs équipes sous la coordination de l'IRESCO–CSU du CNRS)
- Toujours dans l'hypothèse d'un budget adéquat, l'équipe des auditions civiques se complèterait d'un pool audiovisuel (5 personnes) et d'un pool graphisme/site (2 personnes)
- Le processus de préparation se déroule en deux temps : dans un premier temps, 5 ateliers thématiques préparent le découpage thématique des auditions et les modes d'interpellation adéquats aux différents types d'interrogations. Dans un second temps, les auditions sont préparées audité par audité.
- Les auditions commencent en février 2006.

En revanche, un point de désaccord essentiel est demeuré qui, au-delà de la question elle-même, illustre deux façons de penser le projet des auditions civiques et leur articulation à Voter Y. Il s'agit, concernant les candidats à la candidature, de savoir si nous n'auditionnons que des personnalités de gauche ou si nous ouvrons à droite. Cette discussion sera abordée lors de notre séance plénière du 19, mais nous avons décidé de vous présenter (de façon non exhaustive) quelques arguments développés pour chaque hypothèse de travail.

Favorable à l'ouverture à droite	Favorable à l'audition exclusive à gauche
Des organisations participant activement à nos travaux et à nos ateliers ont fait connaître leur volonté politique d'auditionner à droite.	Voter Y ne doit pas se transformer en une sorte de centre d'information civique. Le contrat de départ de voter Y sur lequel plusieurs réseaux et publications se sont engagés, même si les formes ont évolué au cours des mois écoulés, était clairement de nourrir et d'être actifs sur le débat de la gauche. L'appel initial évoquait même l'éventualité de

	<p>primaires qui ont depuis été mises de côté (paradoxalement cette question des primaires est venue dans l'actualité politique de la gauche après le vote italien). L'audition de candidats de droite risquerait de brouiller l'image.</p>
<p>Les auditions constituent un moyen de prendre la mesure de la fracture démocratique dans notre pays, ambition inscrite explicitement dans la charte de Voter Y.</p>	<p>Cf. ci-dessus.</p>
<p>Si Voter Y s'intéresse surtout au débat de la gauche, la gauche et ses électeurs ont besoin de connaître clairement les projets qui s'élaborent à droite de l'échiquier afin de formaliser les différences idéologiques qui ne sont plus toujours médiatiquement faciles à décrypter.</p>	<p>Cf. ci-dessus</p>
<p>Voter Y est résolument à gauche et les travaux des ateliers, qui structureront les échanges avec les audités, illustreront qui nous sommes. Ce sera visible. Dans ce sens, nous respectons notre objectif de départ qui est de faire émerger des propositions alternatives dans le débat.</p>	<p>Il est vrai que les auditions ne devraient pas être le seul mode d'intervention de Voter Y mais c'est, qu'on le veuille ou non, le seul qui assure une visibilité.</p>
<p>Les auditions n'ont pas vocation à rouler pour telle formation ou tel candidat. Le moyen d'y arriver n'est pas de noyer le poisson dans de l'eau tiède mais de faire émerger les tensions idéologiques et en faisant confiance aux citoyens quant à leur choix final.</p>	<p>On peut comprendre que certaines associations aient envie d'interpeller les candidats de droite mais les auditions ne sont pas à proprement parler une interpellation mais la recherche de ce qui peut construire un projet.</p>
<p>Si nous acceptons le principe d'un panel de citoyens illustrant la diversité de notre société, alors les auditeurs seront en partie à droite. Il est incohérent de ne pas élargir aussi à droite la liste des audités.</p>	<p>Le choix de qui interroger à droite serait complexe : où commence la droite extrême ? Par ailleurs prenons garde à ce qu'un homme politique comme Bayrou ne se serve pas d'un tel tremplin pour brouiller encore plus les cartes.</p>
<p>A un moment de grande confusion idéologique, les délimitations des périmètres de la droite et de la gauche sont de plus en plus remis en question par les acteurs du débat. Faisons le pari que ce sont les réponses que les candidats apporteront aux questions posées qui permettront d'y réfléchir sereinement, et non la reproduction automatique et in-interrogée des</p>	<p>Enfin l'intérêt médiatique pour Voter Y constaté depuis octobre tient au rôle que nous pouvons jouer dans le débat de la gauche, les journalistes ne nous ont jamais demandé si nous comptions interroger la droite.</p>

découpages statiques pré-existants.	
De façon pragmatique, mais tout aussi importante, il est illégitime de demander des subventions publiques si nous restreignons notre champ d'intervention. Or, 5 dossiers de demande de subvention doivent partir (conseils régionaux Ile de France, Bretagne, Rhône-Alpes, Poitou-Charentes, Paca, Midi-Pyrénées)	

Une solution de compromis a été évoquée lors des réunions du collectif. Elle pourrait être la suivante:

- Le processus des auditions commencerait par l'audition de candidats à la candidature de gauche (plus nombreux) et de grands animateurs du débat politique et social, puis s'ouvrirait à droite, de manière à compléter les éléments du débat politique.